

Le dernier des six volets de l'histoire du phare des Sept-Îles

La vie quotidienne au coin du phare

En 1893, le logement des gardiens sera le dernier chantier important. Les deux guerres mondiales et quelques anecdotes concernant la vie quotidienne viennent nourrir ce dernier volet concernant les Sept-Îles.

□ Lourdes tâches. Afin de réaliser des économies, en 1886, l'ingénieur en charge des Sept-Îles envisage que les gardiens procèdent eux-mêmes au blanchiment du phare : « Ils m'ont objecté que deux personnes ne pouvaient faire seules ce travail qui, jusqu'à présent, a nécessité l'emploi d'au moins cinq ouvriers. » Le phare ne dispose ni d'échelles assez longues, ni d'échafaudages. Les couvreurs de l'entreprise Iannonnaise, « Les frères Kérambrun », qui depuis plus de vingt ans exécutent le blanchiment des phares, réalisent ce travail en une semaine, à cinq personnes.

□ Les gardiens font la cuisine aux ouvriers pour que ceux-ci ne perdent pas de temps. D'un autre côté, les gardiens m'ont encore fait remarquer que leur service n'est jamais terminé avant 10 h du matin, qu'alors il est temps qu'ils s'occupent de préparer leur dîner, puis comme ils ont passé, de quart, chacun une demi-nuit, ils éprouvent le besoin, l'après-midi, de prendre un peu de repos pour se préparer à recommencer le même service la nuit suivante. Sans cela, ont-ils ajouté, ils ne pourraient assurer de rester éveillés pendant toute la durée de leur quart. Ces observations m'avaient paru assez justes, c'est pourquoi je n'avais pas cru devoir insister... »

□ Question de confort. Au mo-

ment du projet d'amélioration du logement, en 1890, et à l'époque prévu pour un couple, l'ingénieur Guillemoto s'inquiète du confort et de la santé de ses habitants, les instructions recommandant de placer les logements aussi près que possible du bâtiment des machines, pour éviter les refroidissements au sortir du lit ou d'un appartement chauffé : « Or, dans l'espèce, le gardien et sa femme, obligés soit de veiller, soit de visiter leur feu pendant la nuit, auraient à circuler sur un plateau exposé à tous les vents et risqueraient de contracter des maladies. Des maladies d'autant plus graves que les communications entre les Sept-Îles et le continent sont peu nombreuses. Et que, par suite, l'envoi de secours médicaux, non seulement est très difficile et dispen-

dieux, mais risquerait d'être le plus souvent tardif. »

□ Un peu de lecture. La vie dans les phares a toujours attiré la curiosité, exercé une fascination. Ainsi, en 1892, le ministre des Travaux publics « autorise M. Marcel Edant, rédacteur au *Petit Journal*, à visiter les principaux phares ». Côté lecture, les gardiens n'étaient pas abandonnés : en 1881, parmi les phares abonnés au journal *Le Matalot*, on compte les Sept-Îles et Les Triagoz et de Saint-Breuc, en 1893, une caisse de 46 volumes de la bibliothèque des gardiens de phares « est mise au train ».

□ Les Îles sont affermées. Alors qu'il avait été question de les vendre, en 1900, le ministère de la Guerre afferme l'archipel. Après M. Kéram-

brun, René Delestre prend la suite du bail en 1903, pour la location du groupe des Sept-Îles. Mais, armés de fusils, « les excursionnistes » viennent chasser les lapins qui y pullulaient. René Delestre, revendiquant l'exclusivité du droit de chasse y installe un garde-chasse. La situation s'envenime, les gardiens voyant d'un mauvais œil cette intrusion. La polémique sera de courte durée : au moment de la déclaration de guerre, en 1914, de la location est résiliée (cette clause était prévue). En 1917, l'île aux Moines fut occupée par un détachement militaire comprenant un médecin auxiliaire. Considérée avec les Triagoz comme poste de défense, des séances de tir de jour, à l'aide d'obus lestés, firent l'objet d'une réglementation très précise. Après la Première Guerre, les gardiens des phares furent chargés de signaler les épaves dérivantes et les mines flottantes, à l'aide de boules et de cônes hissés au mât de pavillon, le sémaphore de Ploumanac'h ayant reçu les instructions pour l'interprétation et la transmission des signaux.

□ La destruction des phares. Au tournant de la Seconde Guerre mondiale, en 1942, en prévision d'un débarquement allié, les armées d'occupation minent les principaux phares des Côtes-du-Nord qu'elles firent sauter au moment de la Libération. Perros n'échappera pas à ce désastre avec, le 4 août 1944, la destruction du phare de l'Île aux Moines. De même que pour Mean Ruz, on érige un feu provisoire, installé en haut d'un pylône métallique. Les travaux de reconstruction se poursuivent de 1949 à 1952 et en juillet 1952, le nouveau phare peut balayer le large, transportant la lumière salvatrice.

« Pique-nique aux Sept-Îles », une œuvre signée Maurice Denis. En arrière-plan, le phare de l'Île aux Moines qui fut détruit au cours de la Seconde Guerre mondiale.



Françoise RACINE  
2/01/02  
Ouest-France

La vie quotidienne au phare (Ouest-France 2001, Françoise Racine)

Référence du document reproduit :

- **Ouest-France**  
Dans : "Ouest-France", 2 janvier 2002.

IVR53\_20062208367NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Françoise Racine

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor  
reproduction interdite